

# **COMITE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ**

---

## **Séance du 4 décembre 2025**

---

### **Délibération relative à l'élection des membres du bureau du Comité national de la biodiversité**

#### **DÉLIBÉRATION N°2025-10**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-1 et R. 134-16 ;

Vu la décision du 17 novembre 2022 relative au règlement intérieur Comité national de la biodiversité ;

Le Comité national de la biodiversité, délibérant valablement, élit au bureau du comité par 84 votes exprimés, les membres suivants :

- M. Bernard CHEVASSUS AU LOUIS, Humanité & Biodiversité (collège 6) – 79 voix
- Mme Dominique RICHARD, Ex responsable du centre thématique européen sur la diversité biologique (collège 9) – 77 voix
- Mme Valérie NOUVEL, Départements de France (collège 1) – 74 voix
- M. Dominique GODEFROY, ANEL (collège 1) – 69 voix
- Mme Hélène BEAU de KERGUERN, FNPPR (collège 4) – 64 voix
- M. Quentin METTRAY, UNEP (collège 3) – 53 voix
- M. Olivier SUTTERLIN Olivier, MEDEF (collège 3) – 50 voix
- M. Jean-Alain DIVANAC'H, FNSEA (collège 3) – 27 voix